



AGORAYOGA - Cours de yoga et Centre de Formation

Plus qu'une activité physique, le yoga est un art de vivre!

673, Avenue du Docteur Jacques Fourcade 34000 - Montpellier
www.agorayoga-montpellier.fr. Tél: 0623934723 Courriel: agorayoga34@gmail.com

Conditions Générales de vente

Article 1: Objet

Les présentes conditions générales de vente détaillent les droits et obligations de AGORAYOGA et de son client (ci-après désigné « le stagiaire ») dans le cadre de la vente des prestations suivantes:

- Formations de professeurs
- Cours de yoga et stages

Toute prestation effectuée par AGORAYOGA implique donc l'adhésion sans réserve du stagiaire aux présentes conditions de vente. AGORAYOGA se réserve le droit de modifier et ou adapter les Conditions Générales de Vente à tout moment et sans préavis, étant ici précisé, que les conditions applicables sont celles en vigueur sur le site à la date de passation de la commande. Il est possible pour le stagiaire de consulter la mise à jour en vigueur sur le site: www.agorayoga-montpellier.fr

Article 2 : Conditions et modalités d'inscription

2.1. FORMATIONS DE PROFESSEURS

Un entretien préalable à l'inscription à la formation de professeurs de yoga est indispensable pour connaître l'expérience et le projet professionnel du stagiaire suite à la formation. Le stagiaire doit se présenter à ce rendez-vous munit d'une lettre de motivation. Pré-requis : minimum une année de pratique régulière du yoga.

2.2. LES COURS DE YOGA ET STAGES

L'inscription aux cours de yoga et stages est ouverte à tous les niveaux de pratiquants de yoga dans la limite des places disponibles. Les inscriptions se font de date à date. Un certificat médical en assurant la capacité du stagiaire à participer aux cours de yoga est demandé pour valider l'inscription aux cours.

2.3. FERMETURE ANNUELLE ET VACANCES SCOLAIRES

propose des cours du lundi au lundi.

Le planning des cours comprenant les dates de fermeture ponctuelle et annuelle est diffusée sur le site, sur l'onglet: Planning. Ce planning ne constitue en rien une obligation contractuelle et il peut évoluer en cours de l'année.

AGORAYOGA est ouvert toute l'année et se garde le droit de fermer 5 semaines dans l'année:

- Une semaine entre Noël et jour de l'An
- Trois semaines en été (les dates exactes seront définies et informées aux stagiaires au plus tard 15 jours avant)
- Pendant les vacances scolaires le planning des cours sera allégé.

Article 3. Prix et modalités de paiement

- Paiement en chèque et espèce sur place
- Les abonnements illimités ont la possibilité d'échelonner le règlement de leur forfait par des règlements mensuels en ligne à partir de septembre 2019.

Article 4 : Tarifs

FORMATION DE PROFESSEUR

- Formation initiale RYT-200: 2500€

COURS DE YOGA

- Cours à l'unité y compris cours d'essai: 18€

Abonnements trimestriels:

- Abonnement un cours/semaine: 150€
- Abonnement illimité : 195€

Abonnements annuels:

- Abonnement un cours/semaine: 480€
- Abonnement illimité aux cours de yoga: 780€
- Abonnement un mois illimité: 80€

Carte cadeau avec 10 cours de yoga, valable 6 mois: 160€

Contrats abonnements à l'année - Paiements en ligne en plusieurs fois

(à partir de septembre 2019)

- Abonnement illimité :
 - mensuel : 68€ pendant douze mois
 - trimestriel: 265€ tous les quatre mois
- Abonnement un cours/semaine:
 - mensuel: 41€ pendant douze mois
 - trimestriel: 160€ tous les quatre mois

Les inscriptions concernant les abonnements trimestriels et annuels vont de date à date.

Article 5 : Délai de rétractation

5.1. FORMATION DES PROFESSEURS

Le stagiaire est informé qu'il dispose d'un délai de rétractation de 10 jours (14 jours si, le contrat est conclu à distance ou hors établissement, à compter de la date de signature du contrat de formation. Le cas échéant, le stagiaire informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Il peut utiliser à cet effet le formulaire de rétractation joint au contrat. Aucune somme ne sera exigée du stagiaire qui a exercé son droit son droit de rétractation dans le délai prévu.

5.2. COURS DE YOGA ET STAGES

Conformément à l'article L121-20 du Code de la Consommation, l'utilisateur est informé qu'il dispose d'un délai de sept jours à compter de la souscription aux services payants pour exercer son droit de rétractation, sans pénalité et sans avoir à justifier d'un motif. Toutefois, conformément à l'article L121-20-2,1° du code de la Consommation français, le droit de rétractation ne peut plus être exercé dès lors que l'utilisateur a accédé aux services concernés.

Le droit de rétractation peut s'exercer par mail à l'adresse: agorayoga34@gmail.com

En dehors du droit de rétractation, aucun remboursement ne sera effectué par AGORAYOGA, quels que soient la modalité d'abonnement souscrite et le motif de la demande.

Article 6 : Annulation et rétractation à l'expiration du droit de rétractation

6.1. FORMATION DES PROFESSEURS

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou abandon du cours par le stagiaire pour un autre motif que de force majeure dûment reconnu, le, contrat de formation sera résilié selon les modalités financières suivantes:

- paiement des heures réellement réalisées selon le prorata temporis
- Versement à titre dédommagement pour les heures non suivies du fait du stagiaire

6.2. COURS DE YOGA ET STAGES

Aucun remboursement sera effectué.

Les abonnements sont nominatifs, non-remboursables, non-échangeables et valables uniquement pour la période souscrite.

La date de fin n'est pas décalable.

Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance du planning ainsi que des présentes conditions générales de vente.

6.3. ANNULATION PAR LE STAGIAIRE POUR RAISONS MEDICALES

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de raisons médicales antérieures à la commande de la prestation.

Le stagiaire reconnaît expressément en avoir été informé préalablement à la participation de ces cours, stages ou formations.

Le stagiaire déclare ne pas souffrir d'aucun trouble physique ou psychique, ne suivre aucun traitement médical spécifique et être parfaitement apte à la pratique du yoga.

Article 7 : Suspension d'un abonnement

En cas d'insolvabilité, de fraude, de déloyauté et/ou irrespect de tout ou partie des présentes Conditions Générales, AGORAYOGA se réserve le droit de suspendre à tout moment et sans préavis, temporairement ou définitivement l'abonnement de l'utilisateur.

L'utilisateur peut de son côté demander suspension d'un abonnement annuel illimité pour des raisons médicales, justifiant d'un arrêt d'activité de plus d'un mois (sur justificatif médical) ou liée à un déplacement géographique de plus d'un mois (sur présentation de justificatif). Pour les autres types d'abonnements ou cartes aucune suspension ne sera effectuée.

L'utilisateur peut également demander la suspension en cas de grossesse (sur justificatif médical), pour les abonnements annuels.

Merci de signaler au professeur si vous êtes enceinte.

Article 8 : Cas de force majeure

AGORAYOGA est libérée de ses obligations contractuelles en cas de survenance d'un événement de force majeure, ou de tout fait imputable à un tiers, ou toute autre circonstance ayant une cause extérieure et/ou indépendamment du fait personnel de AGORAYOGA, l'empêchant directement d'exécuter ses obligations contractuelles.

Article 9 : Droit à l'image

Les stagiaires participants aux cours, stages et formations autorisent Anjayati à utiliser à titre gracieux leur image photo et/ou vidéo dans le cadre de sa communication -sur tout support, dans le monde entier et une durée illimitée.

Article 10 : Règlement général sur la protection des données

Le renseignement des informations nominatives collectées dans le cadre de l'inscription à un cours est obligatoire, ces informations étant nécessaires pour le traitement du dossier et pour l'établissement des factures. Ces informations sont strictement confidentielles et ne sont pas transmises à des tiers.

En m'inscrivant aux cours, stages et/ou formations, j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de la relation commerciale qui en découle (sondage, newsletter, promotions,...).

Atout moment je suis en droit de demander l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci en contractant le responsable: par téléphone au 06 23 93 47 23, par mail : agorayoga34@gmail.com ou par courrier: AGORAYOGA, 673, Avenur du Docteur Jacques Fourccade 34 000 - MONTPELLIER.

Article 11 : Responsabilité et garantie

N'étant en mesure d'évaluer les capacités physiques ou mentales du stagire, ni de contrôler les informations transmises par celui-ci, lors de son inscription aux cours, stages et/ou formations, AGORAYOGA recommande fortement à l'élève:

- de consulter son médecin en vue d'obtenir un certificat d'aptitude à la pratique du yoga dynamique.

Toute information, tout conseil et/ou résultat autres ne prétendent en aucun cas constituer ou remplacer un avis médical.

AGORAYOGA ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'un accident survenu à l'un des stagiaires durant l'un des cours, stages et/ou formations, sauf à ce que la preuve d'une faute commise par AGORAYOGA ou par l'un de ses prestataires soit établie en justice. AGORAYOGA ne saurait être responsable des dommages directs ou indirects subis par le stagiaire lorsque le comportement de ce dernier en est à l'origine ou a concouru au dommage qu'il prétend subir.

Article 12 : Réclamations, informations et litiges

Toute réclamation, modification ou supplément d'information prévues aux présentes Conditions Générales devra être adressée par mail à : agorayoga34@gmail.com